

PLAQUISTE-PLÂTRIER



PUBLIC :

Tout public.

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION :

Remise à niveau : 108 heures
Soutien individualisé : 115 heures
CCP 1, 2 : 370 heures/CCP
Immersion en entreprise : 210 heures
Examen : 14 heures

Durée totale max. : 1187 heures

*Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.
(présence obligatoire pour toute inscription.)*

HORAIRES :

Du lundi au vendredi :
8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX :

Sur l'un de nos centres agréés :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES :

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.
Nous contacter pour plus d'information.
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS :

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE :

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :
- Une mise en situation professionnelle,
 - Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
 - Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
 - d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS :

- Être capable de réaliser l'aménagement intérieur d'habitation en matériaux secs à base de plâtre,
- Être capable de réaliser la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau :

Mathématiques/géométrie appliqué au métier.
Lecture de plan appliqué au métier.
Connaissance des ouvrages, matériaux et produits
Travail en hauteur
Habilitation électrique BS/BE manoeuvre
Habilitation SST

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre :

Réalisation d'un plafond en plaques de plâtre sur fourrures.
Traitement et finition des joints.
Réalisation d'un plafond rampant en plaques de plâtre sur fourrures, sur montants et sur ossature primaire.

• CCP 2 : Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre :

Réalisation des habillages de murs par collage de plaques de plâtre et complexes isolants.
Réalisation d'un doublage en plaques de plâtre sur montants et sur fourrures.
Réalisation d'une cloison de distribution en plaques de plâtre sur ossatures intégrant un bloc porte.
Réalisation d'une cloison en panneaux alvéolaires intégrant un bloc porte.

• CCP 3 : Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique :

Réglementation thermique associée au métier de plaquiste-plâtrier.
Réalisation sur des plafonds de la mise en œuvre de différents systèmes d'isolation thermique Réalisation d'une gaine technique en plaques de plâtre.
Réalisation d'une cloison de doublage sur montants et sur fourrures intégrant un système d'isolation thermique.

• CCP 4 : Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation acoustique :

Réglementation acoustique associée au métier de plaquiste-plâtrier.
Réalisation d'une cloison de distribution acoustique de logement réalisation d'une

cloison séparative acoustique de logements.
Réalisation d'un plafond technique démontable pour la correction acoustique.

Soutien individualisé.

Immersion en entreprise.

Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC.
Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES :

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un plaquiste-plâtrier est un expert des travaux de finition pour les intérieurs. Il peut travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise spécialisé dans les travaux d'aménagement et d'isolation.
Il peut évoluer en tant que chef d'équipe ou même artisan.